

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à
l'Assemblée générale ordinaire des sociétaires de l'Association
Le Club en fauteuil roulant Genève, Genève

En notre qualité d'organe de révision et conformément au mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'association Le Club en fauteuil roulant Genève, Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse, en particulier aux dispositions de la LGAF, LSGAF, LIAF, RIAF, aux directives applicables en vigueur et aux statuts.



Yan Ryser
Réviseur agréé - Agrément n° 105'124

Genève, le 17.02.2025

Annexe : comptes annuels (bilan total CHF 228 896.24, profits et pertes : perte CHF (2'147.81), annexe) et proposition concernant l'emploi du bénéfice.

Club en fauteuil roulant Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

Actif

	<u>Notes aux annexes</u>	<u>2024</u> CHF	<u>2023</u> CHF
<u>Actif circulant</u>			
<u>Liquidités</u>			
Caisse		256,02	392,82
CCP, c/c		2 220,47	3 080,27
Banque, fonds affectés		127 330,00	113 000,00
Banque, épargne, fonds affecté véhicule		<u>63 224,75</u>	<u>63 131,78</u>
		193 031,24	179 604,87
 <u>Créances à court terme</u>			
Créances résultant de la vente de biens et de services		865,00	283,00
<u>Actifs de régularisation</u>	3,1	<u>0,00</u>	<u>8 737,48</u>
Total de l'Actif circulant		<u>193 896,24</u>	<u>188 625,35</u>
 <u>Actif immobilisé</u>			
<u>Immobilisations corporelles</u>			
	3,2		
Véhicule		103 131,90	103 131,90
Fonds d'amortissement véhicule		<u>-68 131,90</u>	<u>-63 131,90</u>
		35 000,00	40 000,00
Total de l'Actif immobilisé		<u>35 000,00</u>	<u>40 000,00</u>
 Total de l'Actif		<u>228 896,24</u>	<u>228 625,35</u>

Club en fauteuil roulant Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

Passif

	<u>Notes aux annexes</u>	<u>2024</u> CHF	<u>2023</u> CHF
<u>Capitaux étrangers</u>			
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		1 228,80	1 939,25
Autres dettes à court terme, charges sociales		<u>4 672,75</u>	<u>4 403,60</u>
		5 901,55	6 342,85
<u>Passifs de régularisation</u>	3,3	<u>5 590,00</u>	<u>12 060,00</u>
Total des capitaux étrangers à court terme		<u>11 491,55</u>	<u>18 402,85</u>
<u>Fonds affectés</u>			
	3,4		
Sports		7 535,00	4 335,00
Culture et loisirs		94 065,00	84 935,00
Conseils juridiques		0,00	0,00
Accompagnement		14 680,00	12 680,00
Conseils vie		0,00	0,00
Construire sans obstacles		5 000,00	5 000,00
Equiperment et communication		6 050,00	6 050,00
Solidarité		0,00	0,00
Véhicule		35 000,00	40 000,00
Fonctionnement		<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
		162 330,00	153 000,00
Total des fonds affectés		<u>162 330,00</u>	<u>153 000,00</u>
<u>Capitaux propres</u>			
Capital		33 874,77	33 874,77
Réserve salariale cessation d'activité		20 000,00	20 000,00
Résultat reporté		3 347,73	-103,64
Résultat de l'exercice		<u>-2 147,81</u>	<u>3 451,37</u>
Total des capitaux propres		<u>55 074,69</u>	<u>57 222,50</u>
Total du Passif		<u>228 896,24</u>	<u>228 625,35</u>

Club en fauteuil roulant Genève

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>Notes aux annexes</u>	<u>2024</u>	<u>Notes aux annexes</u>	<u>2023</u>
		CHF		CHF
<u>Produits d'exploitation</u>				
<u>Subventions, aides financières</u>				
Ville de Genève	3,5	106 490,00	3,5	104 400,00
Etat de Genève, part. EdS		42 528,00		42 528,00
Communes genevoises		300,00		1 400,00
Association suisse des paraplégiques (subv.)		73 483,90		73 000,00
<i>Total des subventions, aides financières</i>		222 801,90		221 328,00
<u>Dons</u>				
Dons personnes morales		20 000,00		20 000,00
Dons personnes physiques		6 140,00		5 759,60
<i>Total des dons</i>		26 140,00		25 759,60
<u>Autres produits</u>				
Participations sociétaires aux activités		77 516,80		86 729,50
Produits sur ventes diverses		29 491,38		21 757,36
Cotisations		11 210,00		11 544,00
<i>Total des autres produits</i>		118 218,18		120 030,86
Total des produits d'exploitation		367 160,08		367 118,46

Club en fauteuil roulant Genève

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>Notes aux annexes</u>	<u>2024</u>	<u>Notes aux annexes</u>	<u>2023</u>
		CHF		CHF
<u>Charges d'exploitation</u>				
<u>Charges directes</u>				
<i>Activités :</i>				
Sport		8 631,97		10 758,03
Accompagnement		1 200,00		2 260,00
Juridique & conseil vie		0,00		0,00
Construire sans obstacles		177,00		140,40
Culture & loisirs		111 460,96		112 243,56
Transports liés aux activités		16 224,90		15 017,52
Communication et relations publiques		15 703,56		13 556,92
Charges équipements & communication		2 162,00		7 971,35
		155 560,39		161 947,78
<u>Charges de personnel</u>				
Salaires		192 264,85		192 430,20
Indemnités en cas de réduction horaire		0,00		0,00
Charges sociales		34 723,05		33 629,35
Personnel frais de formation		0,00		0,00
		226 987,90		226 059,55
<u>Autres charges d'exploitation</u>				
Loyer et charges		3 924,00		3 684,00
Assurances		837,20		1 081,80
Frais de déplacements		1 306,40		1 499,40
Fournitures bureau (leasing copieur, frais copieur, frais comité, relations publiques)		7 765,64		8 598,90
Affranchissements		1 478,25		1 331,75
Télécommunications		2 751,90		2 704,30
Informatique		1 123,05		1 919,96
Imprimés		2 455,85		775,41
Cotisations		4 024,00		4 089,00
Honoraires		6 542,75		4 627,91
		32 209,04		30 312,43
Total des Charges d'exploitation		414 757,33		418 319,76
<hr/>				
Résultat d'exploitation avant intérêts, amortissements et provisions		-47 597,25		-51 201,30
<hr/>				
Amortissements		-5 000,00		-5 000,00
Dissolution et constitution de provisions		0,00		0,00
<hr/>				
Résultat d'exploitation avant intérêts		-52 597,25		-56 201,30
<hr/>				
Produits financiers&dissolution de provisions		334,77		922,69
Charges financières		-555,33		-700,02
<hr/>				
Résultat d'exploitation		-52 817,81		-55 978,63

Club en fauteuil roulant Genève

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>Notes aux annexes</u>	<u>2024</u> CHF	<u>Notes aux annexes</u>	<u>2023</u> CHF
Résultat d'exploitation (report)		-52 817,81		-55 978,63
Produits exceptionnels (Dons affectés, personnes morales)	3,6	60 000,00	3,6	10 000,00
Résultat avant variation des fonds affectés et réserves		7 182,19		-45 978,63
Attribution aux fonds affectés	3,4	-60 000,00	3,4	-10 000,00
Utilisation des fonds affectés	3,4	50 670,00	3,4	59 430,00
Résultat net avant allocation ou utilisation du résultat		-2 147,81		3 451,37

Club en fauteuil roulant Genève

ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2024

1. Présentation

L'association Club en fauteuil roulant Genève est une association sans but lucratif. Elle a pour but la promotion d'activités sociales, culturelles, sportives et représente les intérêts des personnes à mobilité réduite, particulièrement des paralysés médullaires, auprès des autorités et du public.

1.1. Membres du Comité :

Corinne Bonnet-Mérier	<i>Présidente</i>
José Miguel Arias	<i>Vice-président et trésorier</i>
Olivier Dufour	<i>Membre</i>
Benoît Dumont	<i>Membre</i>
Tais Dutra	<i>Membre</i>
Sylvie Granger	<i>Membre</i>
Olivier Hohl	<i>Membre</i>
Corinne Khaouchi	<i>Membre</i>
Tao Pham	<i>Membre</i>
Thierry Schmidt	<i>Membre</i>
Bénédicte Sella	<i>Membre</i>

1.2. Organe de révision :

Fiduciaire Yan Ryser
Ch. Du Wellingtonia 2B
12019 Aire

Nomination en 2022

2. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

2.1. Base de préparation des comptes annuels :

Les états financiers du Club en fauteuil roulant Genève sont présentés conformément aux dispositions applicables du code des Obligations, du Code Civil, des LGAF, LSGAF, LIAF, RIAF et directives applicables en vigueur.

2.2. Directives de boucllement :

La directive de boucllement de la République et Canton de Genève a été appliquée pour les subventions de < CHF 200'000.00.

2.3. Autre :

La directive de la Ville de Genève "département de la cohésion sociale et de la solidarité", concernant la procédure de traitement des demandes et des attributions des subventions et des attributions des subventions monétaires aux organisations, convention annuelle, a été appliquée.

Club en fauteuil roulant Genève

ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2024

3. Indications, ventilation et explications pour les postes du bilan et du compte de résultat

3.1. Actifs de régularisation

<i>Nature du compte</i>	2024	2023
Yoola-Handioasis voyages Corse avril & mai 2024, acomptes	0,00	8 737,48
Charges diverses payées d'avance	0,00	0,00
Total	0,00	8 737,48

3.2. Actif immobilisé corporel, véhicule

Taux normal en pourcent de la valeur comptable sur sur la valeur d'acquisition 5.00 % 5.00 %

<i>Nature du compte</i>	2024	2023
Bus Mercedes	60 290,00	60 290,00
Adaptation Orthotec	42 841,90	42 841,90
Valeur brute au 1er janvier	103 131,90	103 131,90
Acquisition de l'année	0,00	0,00
Valeur brute au 31 décembre	103 131,90	103 131,90
Amortissements cumulés au 1er janvier	-63 131,90	-58 131,90
Amortissement de l'année	-5 000,00	-5 000,00
Amortissements cumulés au 31 décembre	-68 131,90	-63 131,90
Valeur nette au 31 décembre	35 000,00	40 000,00

3.3. Passifs de régularisation

<i>Nature du compte</i>	2024	2023
Produits reçus d'avance (cotisation N + 1)	50,00	250,00
Provision honoraires révision	3 750,00	3 255,00
FFH Transport décembre	325,00	245,00
HUG location piscine 2024	995,00	250,00
Swisscom décembre	150,00	150,00
Pneus Claude	0,00	160,00
Coordination transports & déplacements	320,00	0,00
Acomptes membres voyages Corse & acompte piscine 2024	0,00	7 750,00
Total	5 590,00	12 060,00

3.4. Fonds affectés

<i>Nature du compte</i>	Solde au 01.01.2024	Transfert	Attribution	Utilisation (-) et affectation Fds activité	Solde au 31.12.2024
Activité sport	4 335,00		5 000,00	-1 800,00	7 535,00
Activité culture & loisirs	84 935,00		50 000,00	-40 870,00	94 065,00
Activité Accompagnement	12 680,00		5 000,00	-3 000,00	14 680,00
Activité construire sans obstacles	5 000,00				5 000,00
Activité équipement & communication	6 050,00				6 050,00
Véhicule (LORO)	40 000,00			-5 000,00	35 000,00
Total	153 000,00	0,00	60 000,00	-50 670,00	162 330,00

Club en fauteuil roulant Genève

ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2024

3.5. Subventions Ville de Genève

<i>Nature du compte</i>	2024	2023
Dpt de la cohésion sociale et de la solidarité (subv. Monétaire)	101 390,00	99 400,00
Dpt de la culture et du sport, service des sports (subv. Ordin.)	5 100,00	5 000,00
Total	106 490,00	104 400,00

3.6. Produits exceptionnels

Liste des donateurs 2024 :

Fondation Alfred & Eugénie Baur
Fondation Plein-Vent, Emile, Marthe et Charlotte E.Rüphi
Fondation Francis Guyot
Fondation Anita Chevalley
Fondation privée genevoise
Donatrice anonyme
Commune d'Avusy

3.7. Aide financière non monétaire

<i>Nature du compte</i>	2024	2023
HUG : mise à disposition d'un local au loyer de CHF 8'280/an (46m ² * CHF 180.00/m ² /an)	8 280,00	8 280,00
Total	8 280,00	8 280,00

4. Dissolution des réserves de remplacement et latentes

2024

2023

Montant global provenant de la dissolution des réserves dissoutes, dans la mesure où il dépasse le montant global des réserves du même genre nouvellement créées, si la présentation du résultat économique s'en trouve sensiblement améliorée.

Néant

Néant

5. Engagements non-inscrits au bilan Art 74 LAI

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'Art. 74 LAI est liée aux objectifs. Au moment de la clôture des comptes, il n'était pas encore certain si, et dans quelle proportion, les excédents devaient être transférés dans un fonds affecté au titre de l'art. 74 LAI.

Club en fauteuil roulant Genève

ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2024

6. Autres informations prescrites par la loi

1. Nombre de collaborateurs (emplois à temps plein en moyenne annuelle)	2,4	2,4
2. Toute participation essentielle à l'appréciation de l'état du patrimoine et des résultats de l'association	N/A	N/A
3. Montant total des sûretés constituées pour dettes de tiers, notamment : - responsabilité solidaire pour les engagements de sociétés simples	Néant	Néant
4. Montant total des actifs utilisés à titre de garantie de ses propres dettes et celui des actifs grevés d'une réserve de propriété	Néant	Néant
5. Evénements importants survenus après la date du bilan	Néant	Néant

Club en fauteuil roulant Genève

PROPOSITION ALLOCATION / UTILISATION DU RESULTAT

Résultat net au 31 décembre 2024

Proposition allocation / utilisation effectuée en 2024 :

Allocation / utilisation capital

Résultat reporté

Résultat reporté après allocation

Fonds propres en 2024 après allocation et utilisation
conformément à la décision de l'assemblée générale :

Capital

Réserve salariale cessation d'activité

Résultat reporté

Total des capitaux propres